

MONACO : **UN RICHE PASSÉ, UN AVENIR QUI S'INVENTE**

Ce n'est pas la plus grande des villes méditerranéennes, et pourtant elle n'est pas sans importance.

Son Histoire est longue et riche de drames, de moments glorieux, d'événements stupéfiants et improbables. Une histoire trop peu connue sans doute, mais qui ne manque jamais de surprendre tous ceux qui prennent le temps de s'y intéresser.

Comme les Républiques maritimes de la péninsule italienne, elle a été assez tôt une ville-État, possédant tous les attributs de la souveraineté. Mais, à la différence de ces Républiques, elle a su conserver un statut où l'on peut voir la marque d'une destinée particulière et d'un rôle à part qu'elle peut jouer dans le monde.

Un monde qui est d'abord le monde méditerranéen, mais qui peut aller très au-delà, parce qu'une vocation humanitaire, artistique et scientifique peut et doit déborder largement les données géopolitiques.

Je vais vous parler bien sûr de Monaco.

*
* *

Imaginez tout d'abord la mer. Notre mer nourricière, la Méditerranée, bleue comme aujourd'hui mais plus riche alors de faune et de flore, dans sa couleur céruléenne si caractéristique. Une couleur capable de changer très vite et de virer au turquoise, presque au vert, dès lors que le gros temps s'annonce. C'est la mer, ici, qui est la mesure de toute chose.

Une crique de taille moyenne, tournée vers le Levant, s'ouvre sur cette mer. Soixante mètres de hauteur de rocher la dominant de tout près, tandis que d'autres rochers, plus lointains, semblent la menacer. Nous sommes au cœur d'un puissant pli alpin, et la montagne se montre dans toute son âpreté. La teinte grise des grands calcaires jurassiques, qui forment plusieurs falaises, suggère une immutabilité du paysage et surtout une force intérieure qui impose la roche face à la

mer. Du côté du soleil levant, cependant, la vue s'étend plus au loin et la côte est caractérisée par des promontoires et de petites anses qui atteignent l'eau avec davantage de douceur.

La végétation, ce sont avant tout des arbustes et arbrisseaux : des genêts, des cistes, des lauriers-roses et aussi des pins. Il ne pleut guère sur ce paysage, ou plus exactement les précipitations sont irrégulièrement réparties : la pluie tombe fort et assez rarement. Et le terrain, argileux, ne la retient guère. Plus au nord, dans les plis montagneux, il arrive que des animaux sauvages de toute taille ressentent les atteintes de la faim et s'approchent de la côte pour venir y chasser.

C'est ainsi que nous pouvons nous représenter Monaco à l'époque préhistorique.

Ce paysage, dont l'occupation était jusque-là limitée aux règnes animal et végétal, commence alors à enregistrer une présence humaine. Les premiers de ces hommes occupent la Grotte de l'Observatoire, près du Jardin Exotique, et la grotte Saint-Martin, tout près d'ici, sur le Rocher même, au-dessus de la mer.

Claude Monet a peint en 1864 un tableau intitulé « la Corniche de Monaco » (tableau qui se trouve au Rijkmuseum d'Amsterdam). La lumière méditerranéenne, du côté de la frontière franco-italienne, a inspiré les impressionnistes, on a peut-être tendance à l'oublier. Presque vidé de présence humaine — si l'on excepte un tout petit personnage en haut du chemin — ce tableau se limite, en quelque sorte, à assembler des couleurs (la terre, la mer, le rocher, la végétation) qui donnent au site son caractère unique. C'est pourquoi il peut nous faire penser à la vision qu'en eurent les hommes préhistoriques, premiers habitants du lieu.

Depuis ces temps lointains, bien des événements et circonstances ont assurément contribué à faire de Monaco une « ville-phare » — pour reprendre le titre de notre session.

On a beaucoup dit et écrit que le nom de Monaco viendrait d'une référence à **Hercule monoïkos**, autrement dit l'Hercule doté d'un temple unique. Hercule et Monaco ont un lien : le Port de Monaco est le Port-Hercule. Dans le récit mythologique des douze travaux d'Hercule, le héros grec va s'emparer des bœufs de Géryon (c'est le 10^e travail) et pour ce faire, doit voyager jusqu'aux confins de l'Occident. En passant, il aurait fait halte à Monaco. Terminant son voyage, il érige deux colonnes (Calpée et Abyla) de chaque côté du détroit de Gibraltar... Gibraltar, un rocher qui n'est pas sans ressemblance avec celui de Monaco.

Le nom de Monaco pourrait aussi venir du phénicien ou de l'hébreu Menihh ou Monehh, qui signifie « donnant le repos » ou « accordant la tranquillité ». Une étymologie bien séduisante aussi...

Ce qui est certain, c'est que le nom de Monaco évoque en italien *le moine*, celui qui appartient à un ordre de religieux réguliers. Et c'est bien un moine, ou plus exactement un soldat déguisé en moine, François Grimaldi, dit Malizia, qui s'empara par ruse de la place forte de Monaco en 1297, fondant ainsi la présence sur le Rocher de la dynastie qui y règne encore aujourd'hui.

Les historiens de la Principauté, aussi bien que la tradition populaire, ont toujours considéré ce fait d'armes comme un événement fondateur. En 1997 ont été célébrés les 700 ans de la Dynastie des Grimaldi et c'est à cette occasion que la grande statue en bronze représentant François Grimaldi, et que nous devons au sculpteur hollandais Kees Verkade, a été érigée sur la Place du Palais.

François Grimaldi installa donc à Monaco la Dynastie qui porte son nom et, pendant les siècles qui suivirent son coup d'éclat, ce sont ses descendants qui gouvernèrent la place de Monaco et lui assurèrent les revenus nécessaires pour l'entretien et la défense du site. L'établissement d'un « droit de mer », appliqué non seulement aux navires qui faisaient relâche dans le port, mais également à ceux qui passaient au large, fut un facteur de recettes important pour la Seigneurie de Monaco. De tels impôts étaient d'ailleurs fort répandus à l'époque : un peu plus loin, du côté de l'ouest, les seigneurs de Villefranche ont longtemps perçu eux aussi leur « droit de mer ». Machiavel, en visite à Monaco en 1511, y avait été mandaté par la Seigneurie de Florence, pour négocier précisément un accord concernant le droit de mer. Il note à cette occasion que Monaco est l'exemple d'un site stratégique « qui ne doit sa force qu'à la nature ».

On peut dire que Monaco vit, pendant toute la période féodale, au rythme des conflits entre les familles aristocratiques de Gênes. Gênes, dans sa rivalité avec les autres Républiques maritimes italiennes, et particulièrement avec Venise, a souffert de l'instabilité de son système politique et de son gouvernement. A l'époque de François Grimaldi, la querelle faisait rage entre les Guelfes et les Gibelins (respectivement partisans du Pape et de l'Empereur) ; les Grimaldi, étant Guelfes, avaient été expulsés de Gênes où triomphaient leurs ennemis, c'est la raison pour laquelle ils avaient fui leur ville et s'étaient emparés de Monaco.

Le xvi^e siècle, parfois qualifié par les historiens de « beau xvi^e », fut une période passablement troublée pour Monaco. C'est en 1529 que Charles-Quint, souverain dominant sans partage un empire « sur lequel le soleil ne se couchait jamais », rendit visite au Prince de Monaco, Augustin Grimaldi.

Cette visite est importante car elle marque le début d'un lien qui

va durer plus d'un siècle. Monaco va se placer sous protectorat espagnol pendant toute cette période. Ce qui n'ira pas sans vicissitudes, notamment parce que l'administration espagnole avait la fâcheuse habitude de laisser les soldes de la garnison impayées ou de ne les régler qu'avec retard...

Mais c'est pendant la domination espagnole que le Seigneur de Monaco, en 1612, prend pour la première fois le titre de Prince. Son nom patronymique en tant que tel disparaît en 1619 et assez vite la chancellerie espagnole se conformera à cette nouvelle pratique.

L'alliance avec l'Empire de Charles-Quint et de ses descendants a, en quelque sorte, mal vieilli. Dans les premières décennies du xvii^e siècle, elle était à bout de souffle.

Monaco se devait donc de rechercher une manière nouvelle de s'affirmer. En France, Louis XIII était sur le trône, le Cardinal de Richelieu aux commandes. C'est le Père Joseph, la fameuse « Eminence grise » qui a négocié avec le Prince Honoré II de Monaco le Traité de Péronne, signé le 14 septembre 1641.

L'économie générale de ce Traité est extrêmement intéressante à connaître, car elle a marqué toute l'histoire du Pays jusqu'à nos jours. Elle repose sur une distinction entre la sécurité extérieure, assurée par une grande puissance dotée de moyens militaires, en l'occurrence la France, et les affaires intérieures, qui ne relèvent que du Prince de Monaco dont le titre, au passage, a été confirmé par le Traité.

Le rôle du Prince Honoré II dans l'histoire de Monaco a donc été déterminant. Par son habile négociation, par le retournement d'alliance qu'il a su opérer en ménageant une surprise totale (la garnison espagnole a été chassée en une seule nuit), il s'est montré un véritable homme d'État. L'un des premiers parmi les Princes de Monaco, il a voulu à la fois affirmer son statut de souverain étranger et de grand aristocrate français. Ce qui lui vaudra les sarcasmes de Saint-Simon dans ses Mémoires — mais qui pouvait bien trouver grâce aux yeux du « petit Duc » ? Quoi qu'il en soit, ce statut fera des Grimaldi, quelques décennies plus tard, des acteurs privilégiés de la sociabilité de Cour du Siècle des Lumières.

Au xvii^e siècle, Monaco se développe. Comme on le voit sur le tableau anonyme offert à Honoré II et datant du début du xvii^e siècle, les fortifications en sont venues à englober la totalité du Rocher ; le château, quant à lui, s'apparente désormais à un ensemble complexe. Des champs cultivés et clos occupent le quartier proche du port, qui ne s'appelait pas encore la Condamine. Des installations portuaires ont été construites, les bateaux sur le plan d'eau témoignent d'un certain trafic maritime et par conséquent d'une certaine prospérité.



FIG. 1. — Le Palais Princier, par Joseph Bressan. 1732. Coll. du Palais Princier
© Archives du Palais Princier — G. Luci.

En 1732, le peintre local Joseph Bressan représente sur la toile la place d'Armes (que nous appelons aujourd'hui la place du Palais). (fig. 1) Ce qui surprend, c'est que l'aspect militaire des lieux est à peu près complètement estompé, nous avons affaire pour la première fois à un véritable Palais, marqué par la solennité, la magnificence, une architecture qui s'affiche comme célébration de la forme et de l'harmonie. Il est évident que nous sommes en un lieu où une vie élégante et mondaine, une vie de Cour s'est développée. Les jardins que l'on aperçoit à l'intérieur du Palais sur la gauche, les personnages qui se promènent par petits groupes sur la place sont autant d'indices d'un changement du mode de vie. Monaco se dépouille peu à peu de son aspect médiéval, une vie sociale moderne s'y installe.

Pour autant, la totalité de la surface du Rocher est encore loin d'être construite. Seuls, le Palais et une petite partie de ce qui constitue aujourd'hui la vieille ville sont occupés par des constructions. Toute la partie orientale est demeurée vierge de toute occupation. Au pied du Rocher, un grand verger jouxte la mer : on peut déceler par là que l'approvisionnement du site avait été organisé en tenant compte de ses particularités géographiques et en essayant de limiter la dépendance par rapport à l'extérieur, ce qui représentait évidemment la problématique la plus aiguë.



FIG. 2. — Monaco en 1813, par Louis de Sigaldi. Archives du Palais Princier (MS 154, f° 487).

Par la suite, les constructions sur le Rocher s'étendent ; elles gagnent en hauteur et deviennent de plus en plus élaborées.

La Révolution française n'épargne pas Monaco. Les Grimaldi sont chassés, une Princesse de Monaco sera même exécutée sous la Terreur ; la ville-État perd son indépendance et se voit rattachée au département français des Alpes-Maritimes. (fig. 2)

Il faudra le Congrès de Vienne (1815) pour que la Principauté de Monaco recouvre son statut et la Famille Princièrè son rang et ses privilèges à la tête du Pays.

Une Principauté indépendante ? En théorie seulement ; et il y aura loin de la théorie à la pratique. Le second Traité de Paris (1815) conduit en effet la Principauté à conclure un accord par lequel elle accepte le protectorat du Royaume de Piémont-Sardaigne.

Ce moment de l'histoire, entre le Congrès de Vienne et l'unité italienne, est pour Monaco une période qui peut nous inspirer des sentiments contrastés, voire contradictoires. Il est vrai, d'un côté, que l'économie n'était guère florissante — ce qui n'était pas propre à

Monaco, mais caractérisait également toute la région voisine. Les terrains cultivables étaient assez peu étendus et souvent escarpés, donc difficiles à valoriser. Les ressources naturelles étaient très faibles. Dans le domaine agricole, l'olivier et le citronnier avaient pris une grande importance, mais ils ne pouvaient à eux seuls ni nourrir d'abondance la population locale ni contribuer de beaucoup à l'enrichir.

On peut cependant penser qu'un certain art de vivre s'inventait à l'époque. Le mode de vie gagnait en confort, même s'il est permis de penser que la région demeurait encore très en retard par rapport aux grandes capitales européennes. Les voyages aussi se développaient : c'est ainsi qu'Edward William Cooke, peintre anglais de passage dans la région, peignit Monaco en 1845. Et pour la première fois, nous avons devant nous une vue du « Monaco d'en bas ». Nous sommes près du port, une barque a été tirée à terre sur le rivage, les maisons que l'on voit derrière sont sans doute des demeures de pêcheurs ou de travailleurs du port. Il émane de cette peinture une sensation de calme, de temps ralenti et aussi d'un certain plaisir de vivre. Toute la sécheresse et la rudesse du paysage ont été transcendées par la vision presque idyllique du peintre.

Les problèmes économiques n'en sont pas moins présents. La majeure partie du territoire monégasque se trouve du côté de Menton. C'est là que sont installées les « forces vives », cultivateurs et pêcheurs ; le Rocher, de son côté, demeure le lieu du pouvoir, mais ne dispose pas des ressources qui lui permettraient d'assurer la prospérité du territoire. Dès 1848, Menton et Roquebrune vont donc chercher à s'affranchir de la tutelle des Princes de Monaco pour devenir « villes libres ». Ce mouvement s'inscrit dans un processus plus général de libération et de démocratisation, qui caractérisera, avec des succès divers et parfois des retours en arrière tout à fait spectaculaires, tout le XIX^e siècle.

La conjonction de ces mouvements populaires et des grands changements géopolitiques en Europe, dont l'unification italienne sera bien évidemment un élément majeur, vont conduire à un bouleversement d'importance : Monaco va perdre presque les 8 dixièmes de son territoire.

L'image ci-dessus est extrêmement significative (fig. 3) : sur la partie droite, les villes de Roquebrune et Menton et tout le territoire qui leur était rattaché. A gauche, Monaco proprement dit. Après 1860 et 1861, Monaco est réduit à la partie figurée à gauche sur la carte. Parallèlement, des rapports privilégiés sont rétablis avec la France, comme avant la Révolution française. Et le Traité conclu à cette occasion entre le Prince Charles III et Napoléon III stipule



FIG. 3. — Les conséquences territoriales de la sécession mentonnaise.

en outre qu'une voie ferrée sera bientôt construite à Monaco : la liaison ferroviaire entre Nice et l'Italie passera en effet par la Principauté. La voie ferrée sera inaugurée en 1868... avant même la route littorale reliant Nice à Monaco (qui ne sera achevée qu'en 1881) !

Cette voie ferrée a beaucoup fait pour le développement économique de Monaco, à un moment de l'histoire où son existence politique avait été confirmée, mais sur une base territoriale si réduite que sa viabilité économique n'était plus assurée.

Claude Monet peint la Baie de Monaco vers cette période. Le peintre donne aux reflets de la mer une couleur inaccoutumée, qui cependant évoque puissamment ces roses et ces rouges qui ne sont si réels et si puissants qu'en Méditerranée.

Pour éviter l'impasse économique, il faut aller vers une certaine forme d'urbanisation. Le plateau des Spélugues appartient à Monaco et il est pratiquement désertique. Charles III va y faire bâtir un casino

et des hôtels. Un nouveau quartier, voué aux loisirs balnéaires et au tourisme aristocratique, va naître. Ce sera Monte-Carlo, le « mont du Prince Charles ».

Charles III avait compris en effet que l'exiguïté du territoire monégasque ne lui permettait plus, désormais, de fonder sa prospérité économique sur le développement des secteurs productifs traditionnels. Ce Pays de petites dimensions devait s'inventer un avenir de manière originale : Monte-Carlo surgit de Monaco, et ce fut très vite un tel succès international, au-delà même des frontières, que cette seconde appellation devint très vite beaucoup plus connue et plus prestigieuse que celle de Monaco.

Le Casino de Monte-Carlo a été le point de départ de beaucoup d'histoires extraordinaires et véridiques et d'un plus grand nombre encore de fantasmes et de légendes...

Mais, parallèlement, l'histoire de Monaco allait se déployer dans une tout autre direction. Et les locaux où nous nous trouvons aujourd'hui en portent le témoignage.

Le Prince Albert 1^{er}, fils de Charles III, avait hérité de ses lointains ancêtres génois la passion de la mer. (fig. 4)

Entre temps, les enjeux de la conquête avaient beaucoup changé. Il ne s'agissait plus d'asseoir une domination militaire et politique, mais d'appliquer la démarche scientifique à l'étude des océans, pour faire progresser la connaissance du monde qui nous entoure, mieux le maîtriser et mieux le préserver.

Le Prince Albert 1^{er} fut l'un des fondateurs et pionniers de l'océanographie. Autodidacte dans beaucoup de domaines, mais ayant tout de même bénéficié d'une solide formation, il est très tôt initié aux questions de navigation et entre dans la marine espagnole en 1866.

Il conduit 28 campagnes océanographiques en 30 ans. Il étudie, au-delà de la Méditerranée, les Açores, la Mer des Sargasses, le Spitzberg. Il est fasciné par l'Arctique, ce que l'on retrouve chez son descendant le Prince Albert II. Science et humanisme sont chez lui inséparables. Ce n'est pas à proprement parler un esprit positiviste, en ce sens qu'il ne professe pas que toute la connaissance humaine puisse et doive être ramenée à une connaissance scientifique. Sa conviction porte plutôt sur la capacité de la science à rapprocher les peuples et les cultures. C'est la raison de son engagement en faveur du Capitaine Dreyfus, à l'encontre des préjugés aristocratiques qui auraient pu être les siens.

Entre 1898 et 1910, le Prince Albert 1^{er} fit construire le Musée océanographique de Monaco, sur les plans de l'architecte Paul Delefortrie.



FIG. 4. — Le Prince Albert 1^{er}, par Léon Bonnat. 1894. Coll. du Palais Princier
© Archives du Palais Princier — G. Luci.

Les deux sculptures en relief sur la façade du Musée, de part et d'autre de l'entrée, résument assez bien les convictions fondamentales du Prince Albert 1^{er} : on a, d'une part, la Vérité dévoilant à la Science les forces du monde et, d'autre part, le Progrès venant au secours de

l'Humanité. C'est donc à bon droit que le Prince Albert a pu être qualifié de « Prince savant et humaniste ».

Albert 1^{er} menait ses propres recherches scientifiques et se fit également conférencier et vulgarisateur.

En même temps, il avait pleinement conscience que la recherche scientifique était et deviendrait de plus en plus un travail d'équipe. Avant même que ces mots ne soient couramment employés, il croyait à la pluridisciplinarité et aux synergies.

Par sa personnalité, par son rayonnement et grâce aux possibilités qui étaient les siennes, il a voulu et su jouer un rôle de facilitateur.

Ainsi, la découverte de l'anaphylaxie en 1902 (ce que l'on appellera plus tard « allergie »), par Charles Richet, est issue d'une campagne que ce médecin avait effectuée à bord du yacht « Princesse Alice » du Prince Albert 1^{er}. Charles Richet reçut le Prix Nobel de Médecine pour cette découverte.

C'est bien dans le même esprit que le Prince Albert 1^{er} a permis à l'ingénieur Maurice Léger d'expérimenter ici même, dans les locaux du Musée océanographique alors pas tout à fait achevé, l'un des premiers hélicoptères. L'engin était encore expérimental mais il réussit à quitter le sol, annonçant un formidable développement dans le domaine des « plus lourds que l'air ».

C'est donc une vocation maritime nouvelle, scientifique et intellectuelle, que le Prince Albert 1^{er} a su donner à la Principauté. (fig. 5)

Aujourd'hui, l'action que la Principauté de Monaco a développée dans le domaine maritime, par sa participation à différents organismes ou programmes internationaux, fait écho à cet engagement fort et à cette personnalité marquante.

L'on peut citer à cet égard :

- la Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la Mer Méditerranée (CIESM). Fondée en 1910 sous l'impulsion du Prince Albert 1^{er}, la CIESM compte aujourd'hui 23 États membres. Elle soutient la recherche multilatérale en Méditerranée et mer Noire. Elle représente un forum unique pour l'échange scientifique et le dialogue. Son siège est à Monaco.
- l'Accord RAMOGE, signé en 1976 : il met en place une zone pilote de prévention et de lutte contre la pollution du milieu marin. La zone de l'accord s'étend désormais de l'embouchure du Grand Rhône, à l'ouest, à l'embouchure de la Magra, à l'est. RAMOGE met en place une gestion intégrée du littoral pour cette zone.
- le PAM (Plan d'Action pour la Méditerranée) : Monaco fait partie des 16 États signataires ayant procédé à son adoption en 1975.



FIG. 5. — Vue aérienne de la Principauté.

- le Sanctuaire « Pelagos » pour la protection des mammifères marins dans le bassin corso-liguro-provençal au nord de la Méditerranée occidentale. L'accord signé en 1999 couvre une zone de 87 000 km² et vise principalement les interactions hommes/cétacés en se préoccupant particulièrement des zones placées au-delà des juridictions des trois États.
- l'Accord ACCOBAMS (1996) : il tend à assurer la protection et la conservation de tous les cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone adjacente. La Principauté de Monaco est partie à cet accord et en accueille le secrétariat.
- En complément, il est à noter que le bassin méditerranéen constitue une zone prioritaire de la Coopération monégasque ; celle-ci porte sur les secteurs suivants : santé et social, éducation et formation, appui aux activités micro-économiques ainsi que préservation et valorisation des ressources naturelles. Les pays bénéficiaires en sont le Maroc, la Tunisie, le Liban, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, l'Égypte, la Slovénie et la Jordanie.

Il importe de mentionner également, dans ce cadre, l'Organisation Hydrographique Internationale, seule organisation intergouvernementale à avoir son siège à Monaco, ainsi que le Laboratoire de l'Environnement marin, établi à Monaco qui dépend de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

Toutes ces actions, et *les Rencontres* mêmes auxquelles nous participons en ce moment, font de Monaco un carrefour d'idées, un lieu où les contacts sont rendus faciles et où l'on peut réfléchir ensemble et rêver, pourquoi pas, sur l'avenir de la Mer Méditerranée, matrice et source de civilisation à laquelle nous tenons tant. L'avenir de Monaco passe par cette vocation et la facilité qu'elle a à unir davantage les hommes, sans arrière-pensée, sans le handicap d'un agenda caché tel que peuvent en avoir des États plus puissants et qui entendent exercer leur influence de manière beaucoup plus directe.

Robert FILLON

Ambassadeur de Monaco en Suisse